Infos candidat

Les Chantiers d'Insertion sont destinés en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA bénéficiant de l'agrément Pôle Emploi ou de la fiche de liaison délivrée par le Travailleur Social de la Maison du Département.

Pour candidater

- Contacter son travailleur social de la Maison du Département ou son Conseiller Pôle Emploi qui nous adressera une fiche d'Orientation
- Être éligible à l'Insertion par l'Activité Économique
- Déposer un CV, une lettre de motivation au secrétariat de la Maison de l'Argoat

ASSOCIATION MAISON DE L'ARGOAT
7 rue aux Chèvres - 22200 GUINGAMP
02 96 40 17 40
secretariat@maisondelargoat.fr

Côtes d'Armor le Département
Guingamp Gwengamp
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Cofinancé par l'Union européenne

Maison de l'Argoat
ASSOCIATION POUR L'INSERTION

Pôle Insertion par l'Activité Economique

LES CHANTIERS D'INSERTION

QUATRE SUPPORTS D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Second Œuvre Bâtiment

Il propose des travaux de peinture, revêtements muraux, sols, et petit bricolage, en collaboration avec collectivités, entreprises, et particuliers.

Environnement Et Cadre De Vie

Les personnes accueillies au sein des espaces verts contribuent à l'entretien des espaces verts en effectuant des travaux de débroussaillage, de désherbage, de taille et d'élagage.

Maraîchage BIO

Les personnes accueillies sur un chantier maraîchage bio apprennent à produire des légumes de qualité, en respectant l'environnement et en valorisant leur travail.

Ressourcerie, boutique atelier réemploi - création

Les personnes accueillies à la ressourcerie collectent, trient, nettoient et valorisent les objets de seconde main. Elles leur redonnent une seconde vie en les réparant, en les rénovant ou en les transformant.

La Maison de l'Argoat

La Maison de l'Argoat est une Association à but non lucratif. Elle a été créée en 1964. Nous accompagnons les personnes dans leur parcours d'insertion par le logement, le travail, la santé, la formation et plus largement par des activités sociales et éducatives.

Accompagnement socio-professionnel global

Les 45 à 50 salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion sont accompagnés par 5 encadrant(e)s techniques et 3 chargé(e)s d'accompagnement socio-professionnel pour :

- Reprendre un rythme de travail
- Se former
- Acquérir et développer des compétences
- Lever les freins à l'emploi
- Construire un projet professionnel vers le milieu adapté
- Accéder à la formation qualifiante

Partenariat avec les entreprises

Durant leur parcours en Chantier d'Insertion, les personnes :

- effectuent des stages pour découvrir des métiers, valider un projet, développer des compétences professionnelles

- peuvent suspendre leurs contrats de travail pour réaliser une période d'essai, une mission d'intérim, une mise à disposition ou un Contrat à Durée Déterminée

En partenariat avec Pôle Emploi, la Maison de l'Argoat peut aider à mobiliser des aides pour l'entreprise qui souhaite former un salarié avant son embauche.